

Enseignements communs :

- 3h LVA – Anglais
- 3h LVB – Allemand, espagnol ou mandarin

3 parcours possibles :

<p style="text-align: center;">Classique</p> <p>Horaires réglementaires uniquement</p>	ou	<p style="text-align: center;">Section Internationale Britannique</p> <p>4h Langue et Littérature Britannique 2h Histoire-Géographie (dont 1h prise sur l'enseignement en français)</p> <p>Les élèves développent des compétences biculturelles et bilingues à travers des enseignements complémentaires en langue anglaise.</p> <p>Section accessible sur dossier, tests et approbation du Conseil de Section Internationale.</p>	ou	<p style="text-align: center;">Section Européenne</p> <p>1h DNL semestrialisée Histoire-Géo /Mathématiques</p> <p>Les élèves approfondissent leurs connaissances en langue et culture anglaise à travers une partie des enseignements de deux disciplines vues en langue anglaise (DNL).</p> <p>Sélection sur lettre de motivation.</p>
--	----	---	----	--

NB : La spécialité LLCE AMC proposée à partir de la 1ère n'est pas compatible avec le parcours Section Internationale Britannique.

4 enseignements facultatifs, 3 choix possibles :

<p style="text-align: center;">Langues et Cultures de l'Antiquité</p> <p>2h par semaine Latin ou Grec au choix</p> <p>Latin</p> <p>Les élèves étudient, entres autres, l'origine des mots français à partir des mots du latin (étymologie), la langue latine, la mythologie, la civilisation et l'histoire romaine.</p> <p>Grec</p> <p>Les élèves étudient, entres autres, l'alphabet grec, l'origine des mots français à partir des mots du grec ancien (étymologie), la langue grecque ancienne mais aussi des éléments de grec moderne, la mythologie, l'histoire et la civilisation grecque (Athènes et Sparte notamment).</p>	<p style="text-align: center;">IGCSE</p> <p>2h par semaine (incluses en S.I.B)</p> <p>Les élèves qui ont commencé l'option IGCSE en 3^{ème} la poursuivent et passent l'examen.</p>	<p style="text-align: center;">Langue du pays hôte Thaï Renforcé</p> <p>3h par semaine</p> <p>Les élèves approfondissent leurs connaissances de la langue et culture thaïes. Ils y développent leurs compétences orales et écrites.</p> <p>Les élèves dont les deux parents ont la nationalité thaïe doivent, en accord avec la loi thaïe, suivre cette option.</p>
--	--	--